

LAON LE mag

VOTRE MAGAZINE • MARS - AVRIL 2018 • #2

DOSSIER P.4

REDONNER DU SOUFFLE À NOTRE CŒUR DE VILLE



L'AGENDA

17 MARS DE 10^h30 - 11^h30

Bébé Bouquine
Petites peurs... Gros câlins...
Médiathèque G. Brassens

17 MARS - 20^h

Waterpolo - Laon/Wattrelos
Le Dôme

17 MARS - 20^h30

Jazz'titudes - ALFREDO RODRIGUEZ TRIO
Maison des Arts et Loisirs

DU 17 AU 18 MARS

Championnat régional de Twirling Baton
Palais des Sports et Gymnase P. Coubertin

18 MARS - 15^h

Volley-Ball - Laon/Liévin
Gymnase P. Coubertin

18 MARS - 15^h

Rugby - Laon/Cambrai
Complexe Levindrey

20 MARS - 16^h45

D'lire - Médiathèque G. Brassens

23 MARS - 20^h30

Les riches heures d'un humble serviteur de Bach
Maison des Arts et Loisirs

23 MARS - 20^h30

Jazz'titudes - DANY DULAC - NOS Ké NOS
Maitre Kanter

24 MARS - 10^h30

Croq'Histoires - Même pas peur !!!
Médiathèque G. Brassens

24 MARS - 16^h30

Jazzicos Quintet
Médiathèque Montreuil

25 MARS

1^{er} Rallye vintage «les années folles»

DU 27 MARS AU 31 MARS

Festival Ciné-Jeune de l'Aisne

29 MARS - 20^h

SOIRÉE JAZZ'TITUDES NIGHT CLUB
Discothèque l'odyssée

31 MARS - 13^h45

Amuz'Môme «Le vent dans les roseaux»
Médiathèque Georges Brassens

6 AVRIL - 10^h ET À 14^h

Boulou déménage
Maison des Arts et Loisirs

7 AVRIL - 20^h30

Catch - Palais des Sports

7 AVRIL - 20^h

Waterpolo - Laon/Tourcoing
Le Dôme

8 AVRIL - 16^h30

Jazz'titudes
BOJAN Z invité du LAON JAZZY BIG BAND
Conservatoire de musique et de danse

10 AVRIL DE 10^h - 12^h ET 13^h30 - 17^h

Collecte de sang
Maison pour tous - Le Triangle

10 AVRIL - 20^h30

Antigone
Maison des Arts et Loisirs

12 AVRIL - 13^h30

Concours de scrabble
Club Basselet (rue Léon Nanquette)

12 AVRIL - 20^h30

Welcome to Bienvenue
Maison des Arts et Loisirs

15 AVRIL - 16^h

Silence, on tourne !
Maison des Arts et Loisirs

19 AVRIL - 20^h30

Invasion !
Maison des Arts et Loisirs

20 AVRIL DE 15^h À 19^h

Marché des produits du terroir
Cloître de l'Abbaye Saint Martin

20 AVRIL - 20^h30

NO PROBLEM - Maitre Kanter

DU 21 AVRIL AU 22 AVRIL

Championnat de France d'épée par équipes
Demi-finales - Palais des Sports & Gymnase
P. Coubertin

SOMMAIRE

P. 4, 5, 6 ET 7 - DOSSIER
REDONNER DU SOUFFLE
À NOTRE CŒUR DE VILLE

P. 8 À 13 - ACTUALITÉS :

Un budget volontariste

Le pacs, ça se passe à la mairie

Laon veut garder ses tribunaux

Justice, un nouveau guichet d'accueil

Quatre nouvelles boîtes à livres !

Une galerie permanente pour nos artistes

Des places à louer dans le parking souterrain

P. 14 ET 15 - ÉCONOMIE - ENVIRONNEMENT

Photovoltaïque dans le Laonnois

Bravo à l'usine Noirot

Journée mondiale de l'eau

P.16 - ÉDUCATION

Retour à la semaine de quatre jours

Plus de Bio dans les cantines

La parentelle, lieu d'échange enfants-parents

P. 17 - SPORTS - SANTÉ

P. 18 ET 19 - AMÉNAGEMENTS

P. 20 ET 21 - CULTURE

P. 22 ET 23 - HISTOIRE DE LAON

La construction du Kiosque

P. 26 ET 27 - TRIBUNES D'EXPRESSION

P. 24 - SAVE THE DATE

P. 25 - ÉTAT CIVIL - PERMANENCES DES ÉLUS

P. 26 ET 27 - TRIBUNES D'EXPRESSION

LAON^{omag}

Journal municipal de la Ville de LAON

Directeur de publication : Eric DELHAYE

Rédacteur en chef : David VITU

Photos : David VITU, Grégory LEMOINE & Jérôme DUFRENOY

Impression Alliance PG - 16 000 exemplaires

ISSN: 12 79 - 38 76 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1999

Service communication - Tél. 03 23 22 85 30

communication@ville-laon.fr

LE MOT DU MAIRE



ÉRIC DELHAYE - Maire de Laon

Chères Laonnoises, chers Laonnois,

Incontestablement une belle dynamique souffle sur notre ville.

La stratégie que nous avons définie commence à être mise en œuvre et cela se ressent déjà. Par exemple, la brigade verte, à pied d'œuvre depuis janvier dernier, affiche déjà des résultats chiffrés mais, également, fait prendre conscience à certains que salir leur propre ville est inacceptable.

Nous avons également posé des jalons concernant l'une de nos priorités : le renouveau de notre cœur de ville.

Nous avons travaillé d'arrache-pied, avec les services municipaux et en concertation avec les commerçants, pour présenter à l'Etat un dossier Fisac (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) ambitieux qui, nous l'espérons, convaincra les pouvoirs publics de nous soutenir financièrement pour mener à bien nos projets. Parallèlement, nous avons déjà mis en place des outils pour nous permettre d'agir concrètement en matière de relance du commerce de centre-ville : installation d'une commission « Cœur de Ville » regroupant majorité et opposition municipale, adhésion au réseau « Centres-villes durables et de l'innovation », stationnement gratuit, location à l'année d'un espace pour les artistes place du Marché aux Herbes...

Je me suis engagé à être un maire de proximité et, avec mon équipe, j'essaie d'apporter des solutions concrètes.

Si Laon est une ville d'histoire, c'est également une ville d'art. C'est la raison pour laquelle nous avançons pour que la culture sous toutes ses formes imprègne encore plus notre cité. Nous travaillons pour que la pépinière d'art s'installe rapidement dans les rues de notre cité médiévale. Certaines cellules commerciales à l'abandon devraient rouvrir leurs portes pour accueillir des artistes et artisans d'art. Et restez attentifs : la rue Châtelaine bénéficiera d'aménagements... jamais vus !

Du nouveau également dans les écoles avec davantage de repas bios servis à la cantine, un repas végétarien par semaine et le retour de la semaine de 4 jours à partir de la prochaine rentrée, comme vous en avez manifesté le souhait à travers la consultation citoyenne que nous avons lancée. Je me suis en effet engagé à être un maire de proximité et, avec mon équipe, j'essaie d'apporter des solutions concrètes.

Toutes ces actions, et bien d'autres, sont financées par un budget qui se veut volontariste et qui vous est présenté dans ce magazine.

Autre sujet de satisfaction : autour de Laon, la Communauté d'Agglomération, qui regroupe 38 communes, continue de se développer à travers de beaux projets comme le parc photovoltaïque qui se déploiera sur l'ancienne base militaire de Samoussy.

Bien d'autres sujets concernant notre territoire sont à découvrir dans ce magazine.

Bonne lecture à tous !

En utilisant CyclusOffset plutôt qu'un papier recyclé, l'impact environnemental de ce magazine est réduit de :



Sources : Les économies d'eau et d'énergie sont basées sur une comparaison entre le papier recyclé fabriqué dans les usines Arjowiggins Graphic par rapport à un papier fibres vierges équivalent selon les dernières données BREF disponibles (papier fibres vierges fabriqué dans une usine non intégrée). Les émissions de CO₂ évitées sont la différence entre les émissions générées par la production d'un papier recyclé spécifique et celle d'un papier fibres vierges équivalent, tous deux fabriqués dans une usine Arjowiggins Graphic. L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les résultats sont obtenus à partir d'informations techniques et sont sujets à modification.

DOSSIER



REDONNER DU SOUFFLE À NOTRE CŒUR DE VILLE

Redynamiser nos centres-villes est un axe fort que la Ville de Laon souhaite rapidement mettre en place. Pour y parvenir, différentes actions ont été lancées : Fisac, projet de halle de marché couvert, commerce connecté, périmètre de sauvegarde du commerce... et bien d'autres projets et ambitions.

LE DOSSIER FISAC

Le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) permet aux communes d'obtenir des subventions pour réaliser des actions de relance du commerce et l'artisanat sur son territoire. Pour en bénéficier, il fallait déposer un dossier complet et détaillé auprès des services de l'Etat avant la fin du mois de janvier dernier, ce qui a été fait. Un exemplaire de notre dossier a même été remis directement au Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, par Eric Delhay et Sylvie Letot-Durande, Conseillère municipale Déléguée au Développement Commercial et Artisanal. Le FISAC a également été présenté à l'ensemble des commerçants de la ville.



CRÉATION D'UNE HALLE DE MARCHÉ COUVERT À VAUX

La Ville souhaite se doter d'une halle de marché couvert à Vaux mêlant des commerces et un lieu de restauration. Elle valoriserait produits locaux et savoir-faire du terroir. À l'intersection de plusieurs quartiers, ce marché sera accessible au plus grand nombre d'habitants. Le quartier de Vaux a une position à la fois centrale et commerciale.

OBJECTIF : REVITALISER CE QUARTIER ET INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE.



AIDES À LA MODERNISATION

Par le biais du dispositif FISAC et de son régime d'aide, la Ville de Laon soutiendra financièrement les repreneurs de cellules vides et les commerces existants

OBJECTIF : MODERNISER LES LOCAUX COMMERCIAUX, QUE CE SOIT EN TERME D'ACCESSIBILITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ.

LA COMMUNICATION

La communication doit valoriser le tissu commercial local, promouvoir le commerce de proximité et inciter les habitants de notre zone de chalandise à consommer sur notre territoire. Un travail de prospection sera également mené pour attirer de nouvelles enseignes dans notre ville.

OBJECTIF : LUTTER CONTRE L'ÉVASION COMMERCIALE VERS LES VILLES VOISINES



CRÉATION D'UNE MAISON DU CŒUR DE VILLE

La Maison du Cœur de Ville accueillera, sous forme de permanences ou sur rendez-vous, les différents partenaires locaux et institutionnels. Elle sera également la vitrine du dispositif FISAC et de la politique « Cœur de Ville 2025 ».

OBJECTIF : CRÉER UN ESPACE DÉDIÉ ET IDENTIFIÉ POUR LES COMMERÇANTS OU PORTEUR DE PROJETS.

LE COMMERCE CONNECTÉ

Face à la croissance du commerce en ligne, l'enjeu est de créer une application mobile. Découverte en ligne des commerces, idées shopping, conseils (mode, beauté, recettes), promotion et couponing..., fidélisation.

OBJECTIF : INNOVER, S'ADAPTER ET UTILISER LES MÊMES OUTILS QUE LE E-COMMERCE POUR COMMUNIQUER AVEC LES CLIENTS.

LE PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité. Y sont inclus la Cité médiévale, les quartiers de Vaux et de la gare. Comme il est difficile de retrouver une vocation commerciale pour les espaces libres, il convient de recentrer les efforts de reconquête commerciale sur un périmètre plus restreint et permettre aux autres espaces d'évoluer vers une autre vocation et de bénéficier d'une requalification.

OBJECTIF : DENSIFIER L'OFFRE COMMERCIALE SUR UN PÉRIMÈTRE RESTREINT ET PROTÉGÉ.



LA GRATUITÉ DU STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, il n'y a plus de stationnement payant à Laon.

Il a été remplacé par une réglementation sous forme de zone bleue avec un stationnement gratuit limité dans le temps.

OBJECTIF : FAVORISER L'ACCÈS AUX COMMERCE GRÂCE À UNE ROTATION PLUS IMPORTANTE DES VÉHICULES SUR LES PLACES DE STATIONNEMENT.



UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA TRANSMISSION

De nombreuses entreprises viables se retrouvent en difficultés, faute d'avoir anticipé la transmission et trouvé un repreneur.

OBJECTIF : METTRE EN PLACE LES MESURES POUR LA RECHERCHE DE REPRENEURS QUI PERMETTRONT DE PÉRENNISER L'ACTIVITÉ.

UN(E) ANIMATEUR(TRICE) DU COMMERCE

L'animateur/animateur sera l'ambassadeur du dispositif Cœur de Ville et proposera la mise en œuvre, en concertation avec tous les partenaires, des mesures nécessaires pour revitaliser, développer les activités commerciales sur l'ensemble de la ville.

OBJECTIF : COORDONNER LES ACTIONS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

CRÉATION D'UNE CHARTE «ENSEIGNE-FAÇADE»

Cette charte visera à valoriser le patrimoine historique de Laon. Il faut aider les commerçants qui investissent pour que leurs façades et vitrines soient en conformité avec le règlement local de publicité approuvé en mars 2017.

OBJECTIF : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ENSEMBLE DE LA VILLE

ET AUSSI...

La rénovation de notre cœur de ville passe également par des actions complémentaires à celles directement liées au soutien du commerce.

UNE COMMISSION CŒUR DE VILLE

Le Maire de Laon a mis en place une nouvelle commission « Cœur de Ville » au sein du Conseil municipal. Cette commission regroupe des élus de la majorité et de l'opposition. Elle devra se prononcer sur les projets en cours et être force de proposition.



UNE AIDE FINANCIÈRE POUR RÉNOVER VOS FAÇADES

L'embellissement du Cœur de Ville passe également par l'engagement des habitants à entretenir leur patrimoine. C'est pourquoi la Ville de Laon propose aux propriétaires de la Cité médiévale de les aider financièrement à rénover leurs façades. Pour bénéficier de cette aide prenant en compte 30 % du montant des travaux (plafonné à 7622 €), il faut réunir les conditions suivantes :

. Rénover des façades, murs de clôture, pignons ou cheminées visibles de la rue. Les devantures commerciales sont exclues car d'autres dispositifs d'aide les concernent.

. La subvention n'est accordée qu'après avoir obtenu une autorisation d'urbanisme de la part de la mairie comportant les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

Le dossier de demande de « Subvention façade » est à retirer auprès du service Urbanisme réglementaire de la Ville de Laon.

☎ : 03 23 22 87 80

@ : obibe@ville-laon.fr



LE PLAN ACTION CŒUR DE VILLE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a également lancé un plan national d'aide aux villes moyennes appelé « Action cœur de ville ». La Ville de Laon a déposé un dossier de candidature motivé auprès du Préfet afin de pouvoir bénéficier du soutien de l'Etat.

LA VILLE DE LAON ET LA CAF S'UNISSENT CONTRE LE LOGEMENT INDÉCENT

La reconquête de notre cœur de ville est également liée au logement. A Laon, la décision a été prise de passer à la vitesse supérieure en matière de lutte contre le logement indécemment. Une convention a donc été signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne (CAF) qui prévoit de suspendre le versement des aides au logement aux propriétaires qui ne répondent pas à leurs obligations.

Concrètement, depuis le 1^{er} mars, des visites sont effectuées par les services municipaux à des adresses identifiées par la CAF. Si le rapport établi à la suite de cette visite conclut à la non décence du logement, les aides versées au propriétaire par la CAF sont suspendues. Si le propriétaire effectue les travaux nécessaires, l'aide lui sera à nouveau accordée.



À NOTER LA POLICE MUNICIPALE INTERVIENT DÉJÀ EN MATIÈRE DE LOGEMENT INDÉCENT. LES LOCATAIRES QUI CONSIDÈRENT VIVRE DANS UN LOGEMENT NE RÉPONDANT PAS AUX NORMES (ISOLATION, HUMIDITÉ, INSTALLATION ÉLECTRIQUE DÉFECTUEUSE...) PEUVENT DÉCLANCHER UNE VISITE À LEUR DOMICILE.

☎ : 03 23 22 86 00

@ : police-municipale@ville-laon.fr

SERVICE COMMERCE ET ARTISANAT

☎ : 03 23 22 85 40

@ : economie@ville-laon.fr

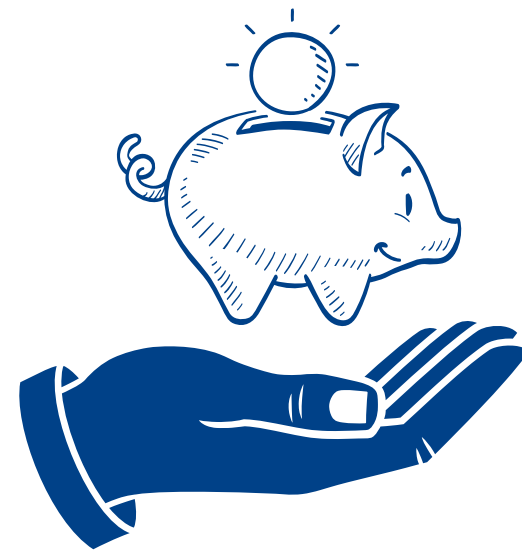


ACTUALITÉS

UN BUDGET 2018 VOLONTARISTE

Le 5 février, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la Ville pour l'année 2018.

Le budget est divisé en deux grandes parties : le fonctionnement et les investissements. A travers les chiffres, le budget reflète une grande partie des actions qui vont être menées tout au long de l'année dans l'ensemble des quartiers de la ville. Présentation.



L'ANALYSE D'YVES ROBIN, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

« Concernant le fonctionnement, nous réussissons à maîtriser les charges d'une année sur l'autre tandis que nos recettes restent stables. Cela nous dégage une bonne épargne brute qui nous permet de maintenir un haut niveau d'investissements.

Parallèlement, nous continuons à désendetter la ville à un rythme soutenu, ce qui bien sûr nous donne des marges de manœuvre supplémentaires.

Nous pouvons donc être fiers de notre gestion même si nous devons composer avec des incertitudes.

En effet, au moment du vote du budget, nous ne savons pas avec précision à combien s'élèveront les dotations de l'Etat. Nous avons décidé d'être prudents et de tabler sur une légère baisse. De même, nous allons être très vigilants concernant la suppression progressive de la taxe d'habitation.

L'Etat s'est engagé à compenser le manque à gagner, nous ne nous priverons pas de lui rappeler sa promesse.

Enfin, rappelons que, chaque année, le Conseil municipal fixe le taux de la part communale des impôts locaux (Taxe d'habitation, Taxe foncière sur les propriétés bâties, Taxe foncière sur les propriétés non bâties).

En 2017, une baisse significative de 5,5 % de ces taux s'est appliquée à Laon et, pour 2018, aucune augmentation n'est prévue.

Une bonne nouvelle pour les contribuables laonnois ! »

“
**NOUS POUVONS
ÊTRE FIER
DE NOTRE GESTION**
”

LE FONCTIONNEMENT

Comme son nom l'indique, la section «Fonctionnement» du budget sert à faire fonctionner l'administration communale au quotidien. On y retrouve, par exemple, les salaires des agents, les charges de chauffage pour les bâtiments appartenant à la Ville, notamment les écoles et les équipements sportifs, l'achat de fournitures...

En face de ces dépenses, la Ville dispose de recettes qui proviennent, en majorité, des impôts et taxes qu'elle perçoit, des dotations de la part de l'Etat et des services qu'elle fait payer aux usagers (restauration scolaire, centres de loisirs, concessions dans les cimetières...)

LES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'ÉQUILIBRER.

À Laon, nos recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses, ce qui nous permet de dégager un excédent que l'on appelle «**Épargne brute**». Le montant de cette épargne est réinjecté dans la section Investissements du budget.

RECETTES

36 365 876 €

DÉPENSES

31 747 003 €

4 618 873 €
ÉPARGNE BRUTE

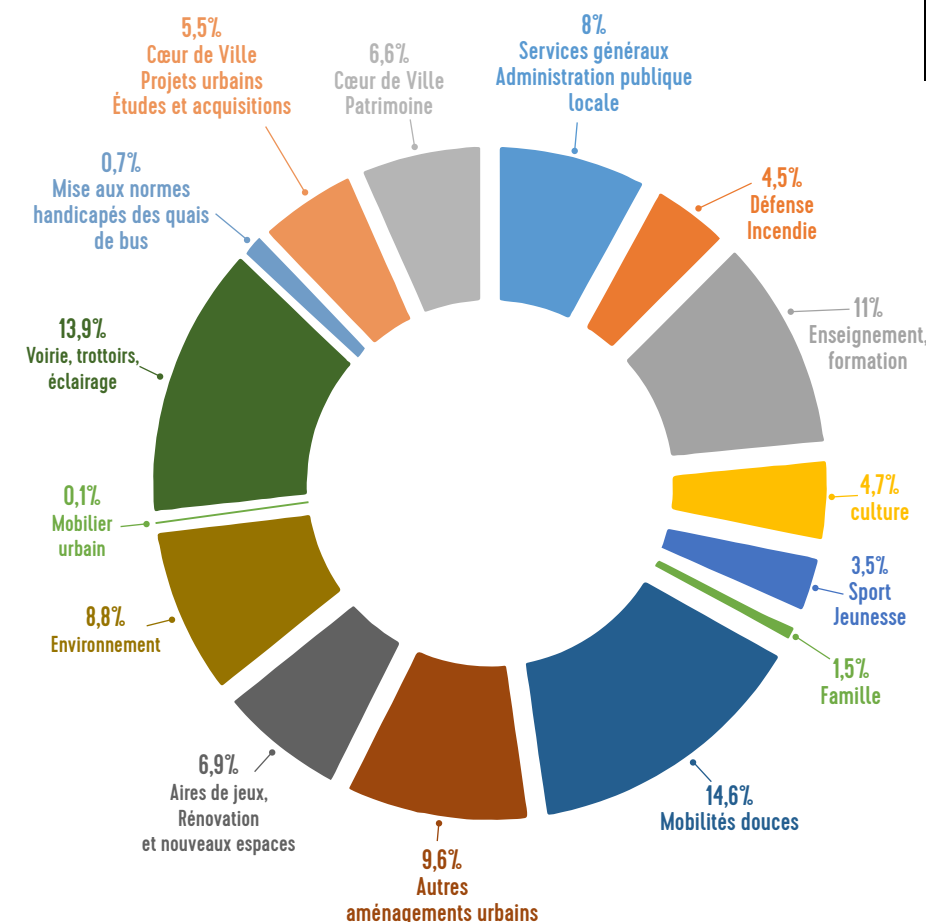
LES INVESTISSEMENTS

7 250 676 €

Les investissements vont servir à financer toutes les actions que la ville va mettre en œuvre sur le territoire pour l'année à venir.

De très nombreux secteurs sont concernés. Par exemple : la rénovation des trottoirs et voiries, la création de pistes cyclables, les travaux dans les bâtiments communaux (écoles, centre de petite enfance, résidence seniors), l'équipement numérique des écoles, l'installation d'un terrain multisports, le financement de nouvelles aires de jeux, la réfection de l'éclairage public, l'entretien de notre patrimoine...

Lors de la construction du budget, la municipalité est très attentive à ce que tous les quartiers bénéficient d'améliorations. Par exemple, les investissements prévus dans le cadre de l'action Cœur de ville (voir p.4) se déploieront sur la Cité médiévale, à Vaux, dans les secteurs Gare et dans le quartier Champagne.



CAPL : UN BUDGET ET DES COMPÉTENCES PROPRES

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon (CAPL) dispose de son propre budget qui répond aux mêmes règles que celles de la Ville. Pour rappel, la CAPL finance de nombreux secteurs d'activités qui bénéficient à l'ensemble des

38 communes qui la composent, dont la Ville de Laon. C'est le cas par exemple pour le tourisme, les transports, la piscine-patinoire Le Dôme, le musée ou encore le développement économique.

QUATRE NOUVELLES BOÎTES À LIVRES !



La Ville de Laon, en lien avec le semeur de livres Jean-Michel Hennequin, vient d'installer quatre nouvelles boîtes à livres dans nos quartiers : Place Victor Hugo (à Vaux, à côté du marché) ; Place Jacques Prévert (quartier Ile-de-France) ; Place Sépard (Cité des Cheminots, à côté de l'école Bois de Breuil) et devant la médiathèque de Montreuil.

Cela porte à huit au total le nombre de boîtes à livres à Laon.

Les premières ont en effet été installées rue Saint-Jean et rue Châtelaine (ville haute), Place du 8 mai (quartier Champagne, à côté de Quartier Services) et à l'Octroi de Semilly.

RAPPEL Les livres disponibles dans les boîtes peuvent être empruntés par tous, sans aucune condition. Merci de respecter et faire respecter ces installations et, en retour, n'hésitez pas à y déposer vous-même des livres !



LAON VEUT GARDER SES TRIBUNAUX



Lors du Conseil municipal du 5 février dernier, l'ensemble des élus de la Ville de Laon a adopté un vœu demandant à la Ministre de la Justice de ne pas délocaliser l'activité juridictionnelle de Laon ailleurs dans le département.

Les élus laonnais réagissent ainsi à la réforme de la carte judiciaire actuellement en cours de discussion au sein du gouvernement.

À NOTER Le texte intégral du vœu est à retrouver sur laon.fr



JUSTICE : UN NOUVEAU GUICHET D'ACCUEIL

Pour faciliter la vie des personnes ayant affaire avec la justice, un SAUJ (Service d'Accueil Unique des Justiciables) a ouvert ses portes à Laon, au **43 rue Sérurier**.

Ce SAUJ accueille tous les justiciables qui souhaitent obtenir des renseignements de manière générale ou sur une procédure en cours. Chacun sera accueilli et orienté en fonction de sa demande.

À NOTER

Le SAUJ se situe juste à côté du Bureau d'Aide Juridictionnelle (BAJ), ce qui permet aux personnes n'ayant pas les moyens d'entamer une procédure judiciaire de constituer un dossier d'aide juridictionnelle.

☎ : 03 23 26 29 00

@ : accueil-laon@justice.fr

LE PACS, ÇA SE PASSE À LA MAIRIE

Avis aux couples laonnais qui souhaitent se pacser : il faut désormais s'adresser à la mairie et non plus au Tribunal de Grande Instance.

Le dossier PACS est à retirer soit :

- via le site Internet de la Ville de Laon, laon.fr
- auprès du service état civil (mairie annexe, place du Général Leclerc)
- via le site Internet service-public.fr (possibilité de transmettre les pièces justificatives en les téléchargeant).

Une fois déposé avec les pièces demandées, les services municipaux instruisent le dossier.

Lorsqu'il est complet, un rendez-vous est fixé aux deux partenaires pour conclure le PACS (uniquement deux vendredis matins par mois).

☎ : 03 23 22 86 17



QUARTIER GARE DES PLACES À LOUER DANS LE PARKING SOUTERRAIN

La Ville de Laon assure la gestion du parking souterrain Centre-Gare situé Place des droits de l'Homme. **Des places sont encore disponibles à la location.** Ce parking est sécurisé (accès par badge), éclairé et régulièrement entretenu.

RENSEIGNEMENTS SUR PLACE OU
☎ : 03 23 22 88 00 ou 06 13 16 29 96



UN TIMBRE À L'EFFIGIE DE SUZANNE NOËL

Le 5 mars, La Poste a émis un timbre à l'effigie de Suzanne Noël, née à Laon, pionnière de la chirurgie réparatrice lors de la Première Guerre mondiale... et aussi dans la défense de la cause des femmes. Rien ne prédestinait Suzanne Gros, née en 1878 dans une famille bourgeoise de Laon, à embrasser une carrière de médecin.

Elle deviendra pourtant une praticienne reconnue et s'illustrera pendant la guerre en réparant les «gueules cassées» des soldats. Sensible également à la cause des femmes, elle fonde en 1924 la section française des Soroptimist, organisation féminine américaine réunissant des femmes actives, soucieuses de mettre leurs compétences au service de grandes causes.

À NOTER

- EN JUILLET 2015, LA VILLE DE LAON A BAPTISÉ UNE RUE DU NOM DE SUZANNE NOËL
- EN OCTOBRE PROCHAIN, LA VILLE DE LAON CÉLÉBRERA LE CENTENAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA COMMUNE.
DANS CE CADRE, UNE GRANDE RÉTROSPECTIVE SERA CONSACRÉE À LA VIE DE SUZANNE NOËL LE WEEK-END DU SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 OCTOBRE À LA BIBLIOTHÈQUE SUZANNE MARTINET.



TNT : CHANGEMENT DE FRÉQUENCE LE 27 MARS

Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau sont concernés par le changement de fréquence de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) programmée le 27 mars. Que faut-il faire ?

- Si vous résidez en habitat collectif, renseignez-vous auprès de votre bailleur ou syndic de copropriété.
- Si vous résidez en habitat individuel, si vous constatez une perte de certaines chaînes de la TNT, effectuez une recherche et mémorisation des chaînes.

PLUS D'INFOS : www.recevoirlatnt.fr



UNE GALERIE PERMANENTE POUR NOS ARTISTES

Place du Marché aux herbes, la boutique éphémère lancée par la mairie en 2016 se transforme en... galerie d'art permanente ! L'artiste laonnais Yann Messence y est actuellement installé en résidence. La galerie permet également à d'autres artistes locaux d'exposer leurs œuvres. Cet emplacement, stratégique en terme de tourisme, est loué par la Ville de Laon et mis à la disposition des artistes moyennant une contrepartie financière et des engagements en terme d'amplitude d'ouverture au public.

☎ : 03 23 22 85 00



LES 90 ANS DES SCOUTS ET GUIDES DE LAON

Le samedi 5 et le dimanche 6 mai, le groupe des scouts et guides de France Pierre-Bertrand et Louise-de-Bettignies de Laon organise son 90^{ème} anniversaire. Un appel est lancé aux anciens du groupe afin qu'ils partagent leurs souvenirs. Anecdotes, objets, anciens uniformes sont bienvenus.

Le temps d'un week-end, petits et grands, jeunes et moins jeunes se retrouveront autour de jeux, d'une soirée spectacle et d'une veillée. Les festivités se dérouleront dans la cité médiévale.

BLOG DU GROUPE : blogs.sgdfr.fr

@ : scoutsdelaon-sgdfr90laon@outlook.fr

PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE LAONNOIS LE DOSSIER SE CONCRÉTISE



Après le projet d'autodrome porté par MSV Sport Vision sur l'ancienne base militaire de Couvron, c'est une autre friche militaire du Laonnois qui devrait bientôt bénéficier d'un projet de reconversion.

Le Ministère de la Transition Ecologique vient en effet de retenir les projets d'installation de trois premiers parcs photovoltaïques de 17 MégaWatts chacun sur le site des anciennes pistes d'Athies-sous-Laon et Samoussy.

Une excellente nouvelle pour le territoire Laonnois tant sur le plan économique qu'environnemental.

Une belle avancée aussi pour la société Dharma Energy qui développe ce projet depuis 2010.

L'ensemble des acteurs locaux ont œuvré à cette réussite qui apporte une solution à la requalification d'un site source de nuisances importantes : les communes, les élus de la Communauté

d'Agglomération du Pays de Laon et l'État avec le Préfet et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

À terme, ce seront 80 à 100 millions d'euros investis sur le site, 150 emplois mobilisés pendant les travaux, 20 emplois directs et indirects pendant au minimum 30 ans d'exploitation, des recettes économiques nouvelles pour le territoire, la résorption et la dépollution d'une friche militaire, le positionnement de notre territoire sur les énergies renouvelables et la transition écologique.

LA SOCIÉTÉ PROPOSERA BIENTÔT DEUX PARCS COMPLÉMENTAIRES. AVEC 5 PARCS, LE SITE POURRAIT ALIMENTER À TERME EN ÉNERGIE RENEUVELABLE ENVIRON 22 000 FOYERS PAR AN.



BRIGADE VERTE : PREMIER BILAN

Pour son premier mois d'activité, la Brigade verte mise en place par la Ville de Laon a réalisé :

332 CONTRÔLES
42 OPÉRATIONS
8 SACS POUBELLES
24 VERBALISATIONS
24 INTERVENTIONS POUR DÉPÔTS SAUVAGES

La Brigade verte est également intervenue pour des déjections canines, des aboiements intempestifs, des nuisances sonores, des mégots sur voie publique...

PROMOUVOIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Afin de promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, des clauses d'insertion vont être incluses dans les contrats de marchés publics.

A l'initiative de la Ville de Laon et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, un partenariat va être conclu avec la Maison du Cil et l'Opal afin de recenser l'ensemble des marchés passés et proposer ainsi un maximum d'heures d'insertion aux personnes en recherche d'emploi. C'est la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) qui assurera le suivi de ces clauses d'insertion.

NOTRE SITE ESPACE EMPLOI RÉCOMPENSÉ

Avec son site emploi.laon.fr, la Ville de Laon fait partie des 50 collectivités pionnières qui ont lancé une plateforme numérique pour l'emploi local, le développement économique et l'attractivité du territoire. Cette initiative a reçu un prix dans le cadre des « Innovations RH 2018 » organisées par l'entreprise JobiJoba, pionnière du big data emploi, aujourd'hui présente dans 14 pays.

RAPPEL Le site emploi.laon.fr permet de rechercher des emplois et des formations situés dans le périmètre géographique de Laon.



BRAVO À L'USINE NOIROT !

Félicitations au groupe Muller et à son entreprise Noirot, spécialistes du confort thermique, qui ont reçu deux récompenses lors du prestigieux Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas, le plus grand salon mondial de l'électronique et de l'innovation.

L'entreprise Noirot, qui, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, a installé son laboratoire de recherche et développement à Laon, a été primée pour la création d'un système de radiateurs intelligents nommé « Intuitiv ».

EN SAVOIR PLUS groupe-muller.fr



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

VENEZ DÉCOUVRIR LA STEP !

Comment récupère-t-on nos eaux usées ? Quel est le procédé utilisé pour les rendre propres ? L'eau qui sort de la station d'épuration est-elle potable ?

Autant de questions que vous pourrez poser lors de la Journée mondiale de l'eau. A cette occasion, la Ville de Laon vous invite à venir visiter la station d'épuration située à Ardon, route de Leuilly, le **SAMEDI 24 MARS** entre 9^h et 12^h.

En plus de la visite commentée du lieu, une exposition présentera le projet d'extension de la station d'épuration avec la mise en place d'une unité de production de biogaz.

À NOTER les 22 et 23 MARS, une partie des scolaires de la Ville de Laon visiteront la station d'épuration et participeront à des ateliers sur le thème de l'eau et de sa préservation.

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

ÉDUCATION

ENTRÉE
LIBRE &
GRATUITE

RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

Les Semaines d'Information Nationale en Santé Mentale ont lieu chaque année dans l'Aisne.

Le thème retenu pour cette 29^{ÈME} ÉDITION est « Parentalité et enfance ».

À LAON, RENDEZ-VOUS
AUTOUR DE 3 ÉVÉNEMENTS :

Le 12 MARS en soirée à la Maison des Arts et Loisirs conférence-débat « Comment aider nos enfants à traverser les séparations ».

Le 21 MARS après-midi au Triangle pour des témoignages et une exposition.

Le 23 MARS après-midi pour un ciné-débat au cinéma Le Forum.

+ D'INFOS semaine-sante-mentale.fr

LES DROITS DES FEMMES VUS PAR LE COLLÈGE LE NAIN

À l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, le 8 MARS, la classe de 3^{ème} 4 du collège Le Nain a réalisé un court métrage sur la condition des femmes du Moyen-Âge à nos jours. Les élèves ont notamment interrogé leurs parents et grands-parents sur leur vision de la place de la femme dans la société.

À DÉCOUVRIR SUR YOUTUBE

L'IUT DE LAON SE DISTINGUE AUX ALTICIADES

Félicitations aux étudiants de l'IUT Tech de Co de Laon qui pour la première fois se classent dans le top 10 (sur 31 écoles) lors des Alticiades 2018.

À cette occasion, les IUT de France ont l'occasion de se rencontrer au sein d'une manifestation sportive, culturelle et sociale, dans une station de sport d'hiver.

ENCORE BRAVO À EUX !



RETOUR À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

À l'issue d'une vaste consultation opérée auprès des familles, la Ville de Laon remettra en place la semaine des 4 jours à partir de la rentrée prochaine.

SUR LES 2415 QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS, 1532 ONT ÉTÉ REMPLIS, SOIT UN TAUX DE RETOUR SIGNIFICATIF DE 63 %. L'enquête montre une forte volonté (82 %) de revenir à 4 jours de cours par semaine, soit 6 heures d'enseignement réparties sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Quinze conseils d'école sur dix-sept ont également choisi cette organisation du temps scolaire.

LES HORAIRES SONT LES SUIVANTS : 8^H30-12^H / 14^H-16^H30. La pause du midi ne peut être raccourcie en raison du temps nécessaire pour faire manger les nombreux enfants inscrits au service de restauration scolaire.

☎ : 03 23 22 86 20

PLUS DE BIO DANS LES CANTINES !

La restauration scolaire passe à la vitesse supérieure en matière de produits bios. Les lentilles, le bœuf et les fruits bios, qui font déjà leur apparition dans les menus, vont être distribués plus régulièrement à nos enfants. A ces produits vont s'ajouter, en version Bio, des pâtes, du riz, des légumes et 100% des laitages. Et ce n'est pas tout. Un repas végétarien sera servi une fois par semaine (au lieu d'une fois par mois auparavant).

Enfin, depuis la fin 2017, une action de lutte contre le gaspillage alimentaire a été mise en place au sein des cantines laonnoises avec le Sirtom afin de sensibiliser les enfants à l'importance de la nourriture. A titre d'exemple, la consommation journalière de baguettes de pain est passée en moyenne de 140 à 120.

Les portions de viandes servies aux enfants ont également été réajustées (de 130gr à 120gr par enfant).

RÉSULTAT LA VILLE DE LAON SE SITUE AU-DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE DE 100GR DE DÉCHETS PAR ENFANT



LA PARENTELE, LIEU D'ÉCHANGE ENFANTS-PARENTS

La Ville de Laon propose aux familles de se retrouver à la Parentelle, lieu d'accueil parents-enfants (de 0 à 4 ans). La Parentelle est un lieu de rencontre et de parole entre enfants et parents et/ou accompagnants, notamment autour du jeu.

Les accueillants sont à l'écoute de tous pour permettre à chacun d'élaborer sa propre réponse face à ses interrogations. La Parentelle vous ouvre ses portes gratuitement et de façon libre et anonyme, tous les mardis de 14^H30 à 18^H, en dehors des vacances scolaires.

☎ : LA PARENTELE - MAISON POUR TOUS LE TRIANGLE
1^{BIS} RUE EDOUARD BRANLY - 03 23 23 33 26

SPORT-SANTÉ

BIENVENUE AU VILLAGE SANTÉ

Dans le cadre du Contrat local de santé mis en place en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Ville de Laon organise un « VILLAGE SANTÉ » LE VENDREDI 6 AVRIL 2018 À LA MAISON POUR TOUS - LE TRIANGLE.

Les visiteurs pourront s'entretenir avec les acteurs locaux de la santé qui animeront une trentaine de stands. Plusieurs thématiques seront représentées : l'accès aux soins et aux droits, la prévention des conduites addictives, la nutrition et l'activité physique ou encore le bien-vieillir et la santé environnementale.

DE 9^H À 12^H30 ET DE 13^H30 À 17^H30
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

PARTICIPEZ AUX PARCOURS DU CŒUR

Comme chaque année, l'association Cœur et Santé organise Les Parours du Cœur à Laon.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 8 AVRIL À PARTIR DE 8^H - CLOÎTRE SAINT-MARTIN (CENTRE HOSPITALIER).

Début des activités à 9^H15 précises (marches, randonnées, Qi Gong, sophrologie, secourisme...)

Le programme complet sera diffusé courant mars.

Inscription sur place ou dès maintenant sur ccslaon.org

BOUGE AVEC MOI !

L'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France lance le programme Bouge

avec moi. L'objectif de cette campagne est de lutter contre la sédentarité qui est le 4^{ème} facteur de risque de mortalité dans le monde et qui touche prioritairement les femmes. **RENDEZ-VOUS SUR : WWW.BOUGEAVECMOI.COM** pour rejoindre la communauté BAM et avoir accès à une bibliothèque d'activités, à des conseils et astuces pour bouger plus, à un agenda d'événements et à un carnet de bord qui permet de suivre ses activités.

UN NOUVEAU MINIBUS POUR LES SPORTIFS

Le service des sports de la Ville de Laon a inauguré son nouveau véhicule 9 places qui est mis à la disposition des clubs laonnois qui en ont besoin pour

leurs déplacements. Ce minibus est mis gratuitement à la disposition de la ville dans le cadre d'un partenariat avec les artisans et commerçants locaux. La société Infocom France s'est en effet chargée de leur proposer de faire figurer la publicité de leur entreprise sur le minibus afin de le financer en totalité. Dix-huit sponsors ont participé à l'opération. Un grand merci à eux !



AMÉNAGEMENTS



PEAU NEUVE POUR LA RUE JEAN-BAPTISTE LEBAS

Usée par le temps, la rue Jean-Baptiste Lebas, entre le quartier de la Gare et Montreuil, va être entièrement refaite. Les travaux commenceront en avril pour une durée prévisionnelle de 7 mois.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT, DANS SA GLOBALITÉ, PRÉVOIT :

- La réfection du réseau d'assainissement,
- Une reprise complète du réseau d'adduction d'eau potable,
- L'enfouissement des réseaux (réalisé par l'USEDA).
- La réfection de l'éclairage public,
- L'aménagement des voiries, stationnements et cheminements piétons
- Le mobilier urbain,
- La signalisation,
- La création d'espaces verts,
- La réfection du square du Souvenir français et de son aire de jeux

À NOTER Une déviation sera mise en place mais l'accès aux commerces sera maintenu. Les travaux vont également concerner la rue du Vivier et la ruelle Caporal.

☎ : ETIENNE HUVELLE - 03 23 22 85 66

@ : DOMAINE-PUBLIC@VILLE-LAON.FR

7 MOIS DE TRAVAUX

INVESTISSEMENT : 1,2 MILLION €



MISE EN VALEUR DE L'ENTRÉE DE VILLE D'ARDON

Les entrées de ville sont des points stratégiques pour l'image de la ville. Celle du faubourg d'Ardon est particulièrement importante car c'est de là qu'arrivent les touristes du Center Parcs de l'Ailette.

Pour embellir cette entrée de ville, les noues-fossés en bord de route, vont être paysagées. Pour marquer l'arrivée à Laon, des totems en métal découpé vont être installés.

DÉBUT DES TRAVAUX : 2^{ÈME} TRIMESTRE 2018

DURÉE DES TRAVAUX : 3 SEMAINES

INVESTISSEMENT : 55 000 €

A VOS VÉLOS !

Dans le prolongement des pistes cyclables en cours de réalisation avenue Charles de Gaulle, la Ville prévoit également de permettre aux cyclistes de se rendre dans la zone de loisirs et de continuer jusqu'à la zone industrielle. Concrètement, des pistes cyclables sécurisées vont être déployées rue Jean-Jacques Rousseau et rue Nicolas Appert, en passant par le rond-point de Soltau.

DÉBUT DES TRAVAUX : 2^{ÈME} SEMESTRE 2018



PARKING DE L'HÔPITAL LES SOUHAITS DES ÉLUS

A travers un vœu adopté en Conseil municipal, les élus de Laon ont souhaité attirer l'attention sur la construction du futur parking du centre hospitalier qui deviendra payant. Ils demandent que la gratuité du stationnement perdure pour l'ensemble des personnels, pour les patients de dialyse et des Urgences. Les élus réclament enfin que le parking de l'hôpital soit placé sous la surveillance d'une personne physique située à proximité et en mesure d'intervenir en cas d'urgence et que l'accès du public à la bibliothèque municipale Suzanne Martinet ainsi qu'au marché des produits du terroir soit maintenu côté rue Saint-Martin.

LA RUE DES EPINETTES BIENTÔT REFAITE

La réfection de la voirie et des trottoirs de la rue des Epinettes est inscrite au calendrier des travaux de la Ville de Laon (entre l'avenue François Mitterrand et le carrefour avenue Jean Zay/chemin des Epinettes). Les enrobés seront également repris sur une partie du trottoir de la rue du Pré Robert. En tout, 520 mètres linéaires vont être traités.

Cette intervention permettra également de remplacer la canalisation d'eau potable entre la rue François Mitterrand et la rue du Pré Robert, de rénover le réseau d'assainissement des eaux usées et d'étendre le réseau d'eaux pluviales pour drainer les eaux depuis la rue Selmer vers l'avenue François Mitterrand.

DÉBUT DES TRAVAUX : 2^{ÈME} TRIMESTRE

DURÉE DES TRAVAUX : 5 MOIS

INVESTISSEMENT : 310 000 €



CULTURE



PIERRE PALMADE

Aimez-moi

MERCREDI 14 MARS - 20^H30

Pierre Palmade revient aujourd'hui à la source de son art, à son amour de la scène en solitaire, à ses figures d'ébahis, de naïfs magnifiques ou de patriarches à mauvaise foi bétonnée. Avec ses hanches qui se cassent, ses coups d'épaules, sa tête d'enfant, moineau tombé de haut, il reste abasourdi face aux absurdités de la vie. Buster Keaton de la parole, il accumule catastrophes et rires en cascades.

« Fidèle à lui-même, l'éternel cœur d'artichaut touche une nouvelle fois son public avec des sujets personnels. Un retour en majesté. »
Le Figaro

ECHOA

JEUDI 29 MARS - 20^H

A partir de 6 ans

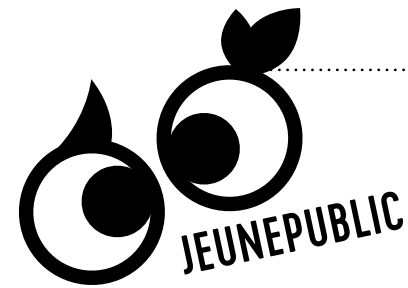
Quatre artistes, tout à la fois danseurs, percussionnistes, chanteurs, clowns, composent des tableaux pleins de fantaisie – tantôt doux, tantôt vifs, toujours inattendus, cocasses. Ils nous racontent ainsi des histoires pleines de fantaisie au moyen de la voix, du corps et d'objets qui se transforment sans cesse. Sur un tempo d'enfer, ces joutes musicales et chorégraphiques s'enchaînent pour provoquer sourires, émerveillement... Un tourbillon sensoriel drôle et poétique.

UN SPECTACLE EN FAMILLE, POUR TOUS LES YEUX !

MAISON DES ARTS ET LOISIRS

2 PLACE AUBRY - 03 23 22 86 86

HTTP://BILLETTERIE.VILLE-LAON.FR



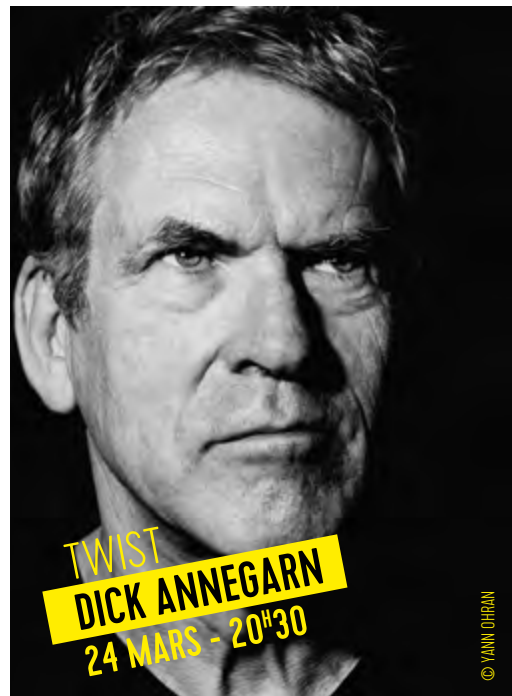
MUSIQUES ACTUELLES

UN WEEK-END AUTOUR DE LA CHANSON FRANCOPHONE

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MARS

La Maison des Arts et Loisirs poursuit son engagement en faveur de la découverte des musiques actuelles et vous convie pour un week-end à la rencontre de musiciens venus d'horizons proches ou lointains, qui défendent la chanson francophone.

Le samedi, place à Dick Annegarn : auteur, compositeur et interprète d'origine néerlandaise, il défend la langue française depuis les années 1970 avec verve, vigueur et bonne humeur. Il vient à Laon pour partager les chansons de son vingt-deuxième album intitulé *Twist*, un concentré de joie, d'élan vital, d'espièglerie et de poésie. Un rayon de soleil pour célébrer la fin de l'hiver !



© YANN CHIRAN



SAMUELE

TOURNÉE GRANBY EUROPE
25 MARS - 17^H



© JAV LEBLANC

Le dimanche sera consacré à la chanson québécoise. Chaque année, le Festival international de la chanson de Granby permet à deux artistes de venir faire entendre leur talent en Europe. La Maison des Arts et Loisirs s'est associée depuis deux ans à cette manifestation riche en découvertes et accueille les deux artistes pour une soirée qui restera dans les mémoires :
- MEHDI CAYENNE est originaire d'Algérie et de France mais il a grandi au Québec. Fougueux et virtuose, il nourrit ses chansons d'une langue musicale funk, post-punk, pop : un talent inclassable.
- SAMUELE est une multi-instrumentiste à la plume bien aiguisée, qui déploie une poésie intime et engagée sur un folk-rock à forte ascendance blues. Elle livre un spectacle désarmant d'honnêteté.

CINÉ JEUNE DE L' AISNE

27 MARS AU 29 AVRIL



FESTIVAL JAZZ'TITUDES

La 21^{ème} édition du festival restera dans la lignée des éditions précédentes : séduire tous les publics, des plus fervents amateurs de Jazz aux adeptes des musiques "cousines", (blues, gospel, swing manouche).

Les temps forts auront lieu à la Maison des Arts et Loisirs de Laon en mars. En outre, cinq communes du Laonnois pourront profiter de notre programmation.

LE FESTIVAL À PART, DIFFÉRENT AUTREMENT ET PAS PAREIL...

CALENDRIER DU FESTIVAL

15 MARS
Big Daddy Wilson 4tet

16 MARS
Didier Levallet - François Raulin "Brotherhood Heritage"

17 MARS
Alfredo Rodriguez trio

22 MARS
4tet Substitution

23 MARS
Dany Dulac - Nos Ké Nos

24 MARS
Les Jazzicos

29 MARS
Abyale: 1ère partie
Kimberose

6 AVRIL
Pulcinella

8 AVRIL
Bojan Z invité du Laon Jazzy Big Band

13 AVRIL
Jim & the Beams + invités

20 AVRIL
No Problem

18 MAI
Mansour & Sunugaal

24 MAI
Sister Grace ⁽¹⁾

31 MAI
Do the Monkey

7 JUIN
Claude Tissendier

15 JUIN
Marck-Richard Mirand & Julien Alour

23 JUIN
Pascal Neveu

(1) Concert Armada - Autour des Routes des Musiques Actuelles du Département de l'Aisne. Programme de diffusion des musiques actuelles amplifiées soutenu par le Conseil Départemental pour offrir au public un parcours de découvertes et d'événements musicaux. La participation à un concert de la série permet d'accéder gratuitement à un autre spectacle de la série.

TOUTES PRÉCISIONS SUR WWW.JAZZTITUDES.ORG

LAON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

LA CONSTRUCTION DU KIOSQUE

L'expansion des kiosques à musique, lieu de divertissement par excellence, est liée à l'essor des sociétés musicales dans la seconde moitié du XIX^e siècle. S'inspirant d'une architecture orientale, les kiosques fleurissent dans les villes.

Laon ne fait pas exception à cette mode et souhaite s'en doter pour y accueillir des concerts, revitaliser la vie musicale laonnoise et distraire la population.

47. LAON - Promenade de la Couloire

F. Barnaud, Phot. Édité, Laon - Déposé

UNE IDÉE DANS L'AIR DU TEMPS

L'idée d'édifier un kiosque à Laon remonte au milieu des années 1870.

Le 19 janvier 1877, le maire Jacques-François Glatigny signale que depuis deux ans il a « fait évaluer la dépense d'établissement d'un kiosque pour les concerts publics ». Mais pour la viabilité du projet, il faut assurer de fréquents concerts donnés notamment par le 45^e Régiment d'artillerie installé à Laon depuis peu.

Paul Marquiset, architecte voyer de la ville, élabore un projet de kiosque abritant 45 à 50 personnes et dont la plate-forme serait établie à 1,50m de hauteur « afin de porter aussi loin que possible les sons ».

Glatigny espère la tenue de deux concerts hebdomadaires, au moins durant l'été.

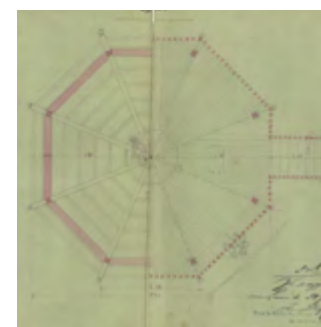
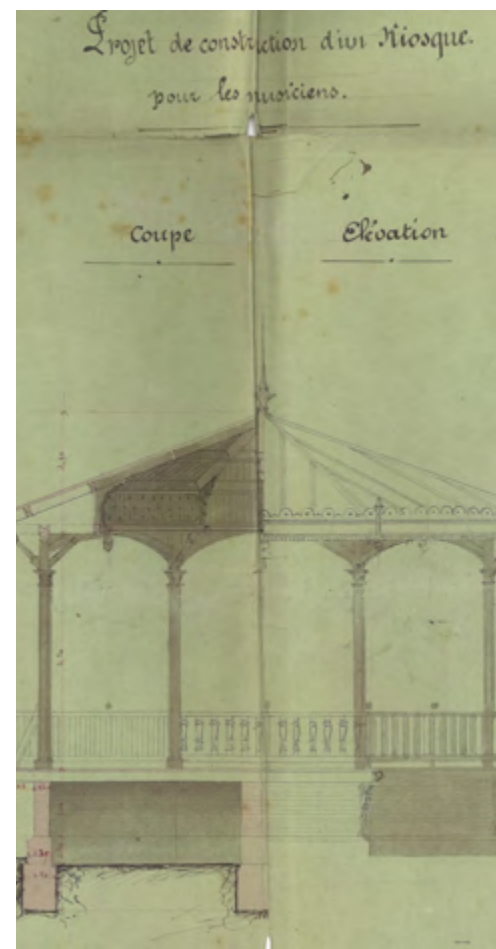
Ces représentations estivales se dérouleraient en soirée, à cause de la chaleur et auraient alors « le grand avantage de permettre à une nombreuse partie de la population de jouir de cette très agréable distraction après la sortie des bureaux, magasins et ateliers ».

Le lieu d'implantation retenu est la promenade de la Couloire qui offre de nombreux avantages : lieu traditionnel des fêtes publiques, ses allées sont ombragées et il offre une belle vue sur la cuve Saint-Vincent. Le 16 février 1877, la municipalité valide le plan d'un kiosque polygonal. Le soubassement entouré d'une balustrade en bois doit accueillir des bancs mobiles.

Des poteaux en bois soutiendront le toit du kiosque également composé en bois et recouvert de zinc. Certains matériaux devront être locaux : chaux de Vaux, sable de la montagne, brique de Vaux ou de Semilly... Cinq entrepreneurs laonnois répondent à l'appel d'offres. Le 5 mars 1877, le choix se porte sur l'entrepreneur Edouard Fayot qui s'engage à achever les travaux fin mai.



54. LAON. - La Promenade de la Couloire. - LL.



LA CONSTRUCTION

À peine entamés, les travaux sont vite interrompus car le chef de musique du 45^e Régiment d'infanterie pense que le diamètre retenu de 8,27 mètres est insuffisant pour son corps de musique qui dépasse 50 interprètes, et réclame un diamètre de 9,36 mètres.

Lors d'une nouvelle réunion à laquelle assiste Charles-Frédéric Selmer, chef de musique de la ville, le maire objecte qu'une telle superficie est hors de proportion et aurait « un aspect contraire aux règles de l'art et du bon goût ».

C'est donc un conseil municipal divisé qui débat le 28 mars 1877 sur l'opportunité d'agrandir ou non le kiosque. La solution du maire qui propose d'agrandir légèrement la surface à 8,40 mètres de diamètre est retenue. M. Vinchon qui remet en question l'emplacement « très défavorable pour l'acoustique » (car les sons se perdront dans la plaine, et des coups de vent sont à craindre) n'est pas entendu.

Les travaux reprennent donc début avril, mais on prend encore du retard du retard après une nouvelle modification concernant l'escalier. Ils sont achevés le 1^{er} juillet 1877, quelques jours après l'inauguration, mais le coût a dépassé les prévisions initiales en raison d'ultimes travaux d'amélioration.

UNE INAUGURATION EN FANFARE

Dans son édition du vendredi 15 juin 1877, le Courrier de l'Aisne annonce que « malgré l'inachèvement de quelques détails qui ne pourront être terminés que la semaine prochaine, l'inauguration du kiosque établi sur la promenade de la Couloire aura lieu demain samedi à huit heures du soir ».

Cette journée doit être une fête et la ville décore les alentours du kiosque et d'une partie de la promenade avec des ballons, des lanternes chinoises et des guirlandes. Au programme : des concerts variés, interprétés par quatre corps de musique, deux militaires (la fanfare du 29^e Régiment d'artillerie et la musique du 45^e Régiment d'infanterie) et deux civils (la Société de musique municipale et l'Union chorale).

Le succès est au rendez-vous, et le Journal de l'Aisne annonce la présence considérable de 4 000 personnes ! Il résume cette soirée ainsi : « Illuminations fort bien composées, temps choisi à souhait, bal public conduit par un orchestre entraînant, telle a été la fin de cette fête improvisée et parfaitement réussie ».

Le kiosque devient désormais un lieu de sociabilité et de rencontre, mais aussi d'instruction musicale pour les habitants. Les concerts se déroulent généralement du mois d'avril au mois de septembre et nombre de récitals sont donnés par le 45^e Régiment d'infanterie.

Mais dès la fin du XIX^e siècle, d'autres lieux comme le kiosque de Vaux et la place de l'hôtel de ville concurrencent le kiosque de



52. - LAON. - Promenade de la Couloire - Le Kiosque - E. C.

la Couloire. Ainsi, une fête initialement programmée le 23 novembre 1897 au kiosque est finalement déplacée place de la mairie, pour offrir « un nouvel attrait ».

En 1898, la mairie demande que les concerts militaires du jeudi soient donnés place de l'hôtel de ville, ceux du dimanche restant à la Couloire. Malgré ce léger déclin et son état calamiteux après la Première Guerre mondiale, le kiosque, restauré dans les années 1920 est toujours présent dans le paysage laonnois.

Jean-Christophe Dumain

Société historique de Haute-Picardie

Sources :

archives communales de Laon, 1 I 22 et 1 M 96.

19, 20 et 21
MAI



MONTÉE
HISTORIQUE

2 et 3 JUIN



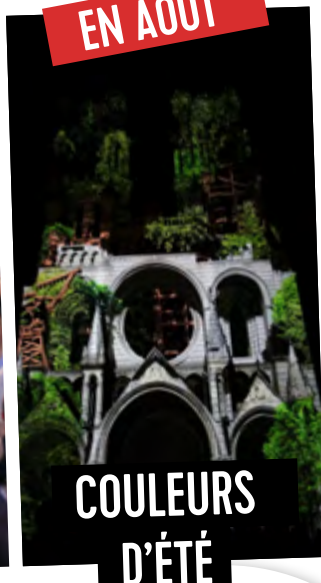
FÊTES
MÉDIÉVALES

21 JUIN



FÊTE
DE LA MUSIQUE

EN AOÛT



COULEURS
D'ÉTÉ



Suivez-nous sur

SAVE THE DATE

* Retenez la date

**VILLE
ATTRACTIVE**
VENEZ ! VIVEZ ! VIBREZ !

#GRAND LIVE

**SAMEDI 30 JUIN
STADE DE LAON**

CONCERT GRATUIT

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

René VERNEUIL	89 ans	Jean-Pierre ROCHE	49 ans
Francine SEPLY ép DAMBOT	63 ans	Marie-Jeanne FLEURY ve CARLIER	76 ans
Marie BOUDESOCQUE ve DUCLOS	87 ans	Moïsette LAVIGNE ve JUILLIART	93 ans
Paul VALIN	54 ans	Chantal DUFOUR ve GUGGISBERG	68 ans
Arthur DAUSSIN	86 ans	Francine BIDAUD ve JUILLIART	93 ans
Marcelle POSSET ve LATARGET	99 ans	Louis CAZIN	84 ans
Pierre JUSTIN	84 ans	Mauricette TELLIER	86 ans
Rachelle MARTIN ve PARMENTIER	88 ans	Bernard LEBLANC	85 ans
Annabelle ALTEMANI	46 ans	Liliane RENVERSEZ ve VERON	67 ans
Jean-Pierre LOIZE	76 ans	Fabrice LONGRAIS	66 ans
Marie VANDROMME ve DELBE	82 ans	Jacqueline BESNARD ve DETAILLE	93 ans
Colette PREVOT ép LEVENT	66 ans	Antoinette FERRARI	79 ans
Elise LEFEVRE ép NIQUE	75 ans	Bernard AUBERT	64 ans
Jacques NOIZET	78 ans	Victoria HINOJOSA ve ESTEVES	75 ans
Sylvie PELLETIER	57 ans	Henri MORLET	80 ans
Annie MARCEL ép LOCHERON	70 ans	Dany BACQUET ép VAUTHEROT	68 ans
Marthe GILLIERON	94 ans	Georgette BIONNE ve LABRE	92 ans
Claude BERNARDON ép STEINER	69 ans	Blandine KMIKINSKI	54 ans
Josette GOLAB ve DELCAMPE	93 ans	Adeline BECHARD	26 ans
Mélanie BISSEUX	33 ans	Geneviève KUWALEK ve CHEVALET	90 ans
Sabine FOURNIVAL	46 ans	Geneviève CARLIER ve BARON	94 ans
Renée AME ve MANABLE	95 ans	Jeannine CLOGNIER ve FONTAINE	85 ans
Jacqueline DENIS ve BRANDELET	82 ans	Christiane ROUSSEAU	95 ans
Maryline DUVAL ép BEAUFRÈRE	58 ans	Tony SPORTA	51 ans
Marina MINASIAN	65 ans	Françoise COURGIBET ve CAMET	88 ans
Marie-Thérèse AMORY ve JUGIAU	97 ans	Philippe PIERANTI	66 ans
Julien BIENNAIME	26 ans	Georges MARLIER	88 ans
Raymond DEL TATTO	71 ans	Fernande DIZANT ve HACHET	91 ans

NAISSANCES

Ambre BLESCHET MAHU	18.11.2017	Nolan YAOUANQ	29.12.2017
Soan BOUCHER	23.11.2017	Lyam GUILLAUME	31.12.2017
Chloé PAINVIN	24.11.2017	Yanis CROQUET	02.01.2018
Kelyan HOÉ DRIGUET	27.11.2017	Lyna BENAHMED AÏSSA	05.01.2018
Mathilde CERCEAU	28.11.2017	Axelle TILQUIN	07.01.2018
Ziyad TITTICHE	30.11.2017	Nathan DEBRAY	08.01.2018
Ines MEDINAJ	05.12.2017	Kayla CAMILLE	09.01.2018
Nathanaelle MORTELETTE	05.12.2017	Ambre SANTUS	13.01.2018
Alexi LEFEVRE FLAMANT	10.12.2017	Gwendoline PÉLAPRAT	14.01.2018
Ywann ODANG	13.12.2017	Maëlyne	
énély VALLIÈRE	15.12.2017	BABOU DE LA BOURDAISIÈRE	17.01.2018
Inès & Nina BENJAMIN	18.12.2017	Miley MALHERBE	18.01.2018
Saviola SAPHIU	18.12.2017	Madina SYLLA	20.01.2018
Youssef LECHIEB	20.12.2017	Yelléna FREJEAN LENGREND	22.01.2018
Tasnim AL SALOUM	21.12.2017	Elena PERRIER	25.01.2018
Victoire CROISILLE	25.12.2017	Tabassum NAZARI	26.01.2018
Thibault PEIFFER	26.12.2017	Aaron YAOUANQ	30.01.2018
Celenia GIVRY	29.12.2017		

PERMANENCES DES ÉLUS



QUARTIER CITE DES CHEMINOTS
LAURENT FOURNIER
Mercredi 14 mars - 17^h30 à 18^h30
SALLE DES DYNAMIQUES



CITE MEDIEVALE
MARIE-FRANCE DOYEZ
Samedi 17 mars - 10^h30 à 12^h
HÔTEL DE VILLE



**QUARTIER LA NEUVILLE -
MONTREUIL - MARQUETTE**
ANNE-MARIE SAUVEZ
Vendredi 23 mars - 17^h à 18^h
CAP NORD-OUEST



QUARTIER MOULIN ROUX
GAËDIC BLANCHARD-DOUCHAIN
Samedi 24 mars - 10^h à 12^h
MAISON MARC SANGNIER



QUARTIER ILE-DE-FRANCE
MARIE-MICHELE PASCUAL
Samedi 31 mars - 10^h à 11^h
CENTRE PREVERT



QUARTIER DE VAUX
GARE - SAINT MARCEL
BEATRICE LEBEL
Samedi 7 avril - 10^h à 11^h
ECOLE GILBERT LOBJOIS



QUARTIER ARDON-LEUILLY
NICOLE GIRARD
Samedi 7 avril - 10^h à 11^h30
ECOLE MATERNELLE D'ARDON



QUARTIER SEMILLY
PHILIPPE CERVI
Vendredi 27 avril - 18^h à 19^h
OCTROI DE SEMILLY

TRIBUNES

Comme il est d'usage le mois de janvier est le mois des vœux. Chacun au travers de la presse ou au cours de réunions nous a énoncé ses souhaits et ambitions. Le maire de Laon n'a pas failli à la tradition. Dans une longue prise de la parole à la M.A.L., il nous a énoncé près de 20 propositions pour la ville. 20 propositions en 4 mois d'exercice de mandat de maire...!!!

N'oublions pas que avant d'occuper ces fonctions M Delhayé a été plus de 10 ans conseiller municipal...??? Mieux vaut tard que jamais.

Cependant parmi ces propositions près de 6 émanent de notre groupe : Droit de préemption, plan de circulation (plan qui doit concerner les piétons les vélos les voitures les transports en commun, plus difficile sans Poma), liaison entre les centres- villes (il n'y a pas que 3 centres à relier, que deviennent le quartier Champagne, la cité des cheminots, Ardon, La Neuville), Marché couvert(oui mais avec une autre localisation), tourisme vert (pour Laon et ses environs) inciter aux longs séjours touristique (développons l'attractivité du Laonnois), site d'écoute pour les habitants (développons leur participation).

Lors de leur présentation en conseil elles n'avaient pas été suivies d'effets, aujourd'hui elles sont reprises, tant mieux pour Laon.

Effet d'annonce, promesses de campagne ou réalité..

Cependant au vue du budget nous avons une capacité d'autofinancement de 4 millions d'Euros, pour réaliser ces projets près de 3 millions au minimum seraient nécessaire...

YAN RUDER — FAWAZ KARIMET HERVÉ TELLIER - SÉVERINE DUPONT

GROUPE D'OPPOSITION
"LA GAUCHE LAONNOISE"

Elus de l'opposition, nous sommes d'abord des citoyens, des contribuables.

Nous accueillons donc avec enthousiasme les mesures qui s'inscrivent dans un changement de cap de l'action municipale et dans la recherche de l'amélioration du cadre de vie des Laonnois.

Nous nous réjouissons de voir nombre de propositions qui figuraient dans notre programme être en passe d'être adoptées !

Certaines ne semblaient être refusées que par un entêtement inexplicable à refuser tout ce qui provenait de l'opposition, notamment la création d'un poste de manager de centre-ville, que nous ne cessons d'appeler de nos vœux depuis 2014. Plus de trois années ont ainsi été perdues pour cette mesure susceptible de soutenir nos commerces et l'attractivité de nos centres villes. Nous nous réjouissons de voir la majorité investir pour renforcer l'attractivité de notre ville pour les familles. Nous avons, lors de la campagne, souligné le retard de la ville dans ce domaine, qui ne compte aucun city stade, des aires de jeux minimales (aucun toboggan sur le Plateau !)

Une action dirigée vers la jeunesse ne peut être que saluée ! Beaucoup reste à faire, notamment au niveau de nos écoles.

Les sources d'inspirations peuvent être nombreuses, internes ou non à notre cité.

Nous nous réjouissons de pouvoir soutenir des mesures positives pour notre ville. Oui, « c'est tous ensemble, unis, que nous pourrons porter une ambition forte pour notre ville » !

DAMIEN DELAVENNE — CHRISTINE CAZENEUVE

GROUPE D'OPPOSITION

"UN NOUVEAU MAIRE, UN NOUVEAU SOUFFLE"

UN PLAN MARSHALL ? OUI MAIS POUR QUAND ?!

Alors que le budget vient d'être voté au dernier conseil municipal, nous ne pouvons que regretter la timidité des efforts et des ambitions mises en avant par la majorité municipale. L'urgence de la situation ne semble pas avoir été prise en compte par la municipalité en dépit des annonces d'octobre dernier. « Le plan Marshall » tant espéré se transforme et le rythme des projets reprend peu à peu celui des 25 dernières années de la majorité. Attention à la communication abusive ou aux effets d'annonce ! Les laonnois ne peuvent plus attendre., l'action immédiate est indispensable.

Le FISAC proposé est en substance une bonne chose, mais ne saurait être suffisant pour relancer notre commerce local. Il propose quelques projets nécessaires mais n'évoque que trop peu la redynamisation du cœur de ville historique avec sa spécificité historique, touristique et culturelle, comme nous le défendons depuis si longtemps. Nous y notons toutefois la concrétisation du poste de manager de centre-ville et d'une halle couverte (même si pour ce dernier projet, les conditions de réalisation tant sur les normes que le financement, restent encore vagues). Nous avons donc fini par être entendues concernant ces projets que nous défendons depuis plusieurs années. Il faut aller plus loin, avec plus d'ambition, sans demander une énième contribution aux commerçants dont les subventions pour leurs associations ne cessent de diminuer. Il faut réinvestir la vie dans nos cœurs de ville pour qu'ils se remettent à battre pour le bonheur de tous. La commission cœur de ville devrait servir à cela, au débat, à l'échange d'idées plutôt qu'à soumettre la simple présentation de projets, certes nécessaires, mais insuffisants.

A défaut de votre « plan Marshall » attendu, Monsieur le Maire, ayez le courage de lancer un « Grenelle du cœur de ville » avec tous les laonnois, pour rassembler toutes ces idées de bon sens que chacun défend depuis des années. Nombre d'entre elles sont peu coûteuses et applicables très vite. Les postures de principe ne feront avancer personne.

AUDE BONO — MARIE SOLLER

GROUPE INDÉPENDANT "AIMER LAON"

UNE DYNAMIQUE POSITIVE POUR LAON

Grâce à la volonté politique, au sens noble du terme, des projets se concrétisent pour notre territoire. Une dynamique positive s'enclenche autour de notre cœur de ville. La concertation avec les habitants se met en place. Les domaines de l'emploi et de l'insertion professionnelle testent de nouvelles méthodes. L'écologie et le développement durable prennent de plus en plus de place.

Côté budget, les lignes bougent pour donner de l'impulsion aux projets phares. La maxime populaire « Quand on veut, on peut » doit toujours rester dans un coin de l'esprit de ceux qui sont en responsabilité. Il ne s'agit pas de nier les difficultés de tous ordres : administratives, financières, humaines... Rien n'est jamais simple. Mais à ces difficultés doit s'opposer une détermination sans failles.

En tant qu'élus, nous n'oublions jamais que l'objectif est d'améliorer le quotidien des habitants, à tous les niveaux. Mais à nous seuls nous ne pouvons pas porter toute la ville.

Nous avons évidemment besoin de tous les acteurs de la cité pour y arriver. Nous avons également besoin d'échanger avec nos territoires voisins.

C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes en train de renouer de forts liens avec nos voisins et amis de Reims, d'Epernay et de Châlons-en-Champagne.

Nous travaillons par ailleurs de concert avec les services de l'Etat, le Département et la Région pour les convaincre que nous méritons d'être accompagnés. Nous croyons en nos qualités, nos atouts, notre potentiel.

C'est tous ensemble qu'il nous faut porter cette ambition pour le Pays de Laon et nous tourner résolument vers l'avenir.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

**JE FAIS
MES ACHATS DANS
LES COMMERCE
DE PROXIMITÉ !**
et vous ?



**LE STATIONNEMENT EST
GRATUIT***

CŒUR DE *ville*

REDYNAMISER LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE
RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA POLICE MUNICIPALE AU 03 23 22 86 00

*LE STATIONNEMENT EST GRATUIT PARTOUT EN VILLE. LIMITÉ À 1H30 OU 3 H DANS LES ZONES RÉGLEMENTÉES PAR DISQUE BLEU.